



ACCÉLÉRER LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE DE L'ÉCONOMIE FRANÇAISE

SYNTHÈSE DES PROPOSITIONS DU MEDEF



VOLET 1 :

FAIRE DE LA FRANCE UN CHAMPION MONDIAL DE LA « SMART-ECONOMY » À L'HORIZON 2025...

Mars 2017

INTRODUCTION

TROIS PHÉNOMÈNES MAJEURS SEMBLENT AUJOURD'HUI S'IMPOSER À TOUS LES AGENTS ÉCONOMIQUES EN MATIÈRE DE TRANSFORMATION NUMÉRIQUE :

1. L'intégration des technologies du futur dans l'industrie (robotisation, virtualisation, automatisation, intelligence artificielle, fabrication additive, maintenance prédictive, organisation apprenante...). L'usine de demain sera connectée, modulaire, locale et flexible, peuplée de capteurs intelligents et miniaturisés, de machines communicantes, de processus sobres en ressources et en énergie, et de produits éco-conçus.

Son périmètre sera étendu en amont et en aval (« usine étendue ») pour intégrer des « offres servicielles », c'est-à-dire fournir de nouvelles interfaces industrie-services et de nouvelles solutions globales à forte valeur ajoutée et à faible empreinte carbone. Elle permettra notamment de passer de la production de masse à la customisation, du « make to stock » au « make to order », du produit à l'usage, ou encore du taylorisme aux organisations apprenantes. Elle sera le levier principal de la réindustrialisation du tissu productif en France.

**L'USINE DE DEMAIN SERA CONNECTÉE,
MODULAIRE, LOCALE ET FLEXIBLE,
PEUPLÉE DE CAPTEURS INTELLIGENTS
ET MINIATURISÉS**

➔ **La dynamique impulsée par L'ALLIANCE INDUSTRIE DU FUTUR* veut ainsi entraîner un changement de paradigme dans la stratégie industrielle, et une révolution dans les systèmes d'ingénierie, de production, de logistique et d'organisation des PMI et ETI françaises.**

2. L'avènement de plateformes numériques (collaboratives, e-commerce, places de marchés, réseaux sociaux, applications mobiles, etc.) qui entraînent l'« ubérisation » des modèles traditionnels, c'est-à-dire la disruption par de nouveaux entrants des chaînes de valeur établies par des mécanismes de désintermédiation mettant les consommateurs directement en contact avec les producteurs ; ce mouvement qui concerne plus particulièrement les secteurs BtoC du commerce, de la distribution et des services au sens large favorise à la fois l'augmentation du pouvoir d'achat des citoyens (pression sur les prix exercées par les plateformes et revenus complémentaires tirés d'activités effectuées sous formes indépendantes) et leur contribution à l'économie par un accès facilité aux moyens de paiement, aux produits et aux services.

Mais cette économie des « plateformes » soulève également des interrogations importantes sur les questions de distorsion de concurrence avec les acteurs établis, sur les destructions d'emplois qu'elles peuvent entraîner dans les secteurs et métiers traditionnels, sur le mode de taxation de ces nouvelles activités, sur la précarité de l'emploi indépendant qu'elles induisent parfois ou encore sur les problématiques de protection sociale qui pourraient apparaître à terme.

➔ **C'est justement pour répondre à l'ensemble de ces interrogations que le MEDEF a mis en place début 2016 une « TASK FORCE » associant fédérations professionnelles, MEDEF territoriaux et experts indépendants du numérique afin d'établir un diagnostic et d'élaborer des propositions qui constitueront le volet 2 des présentes recommandations.**

*L'Alliance Industrie du Futur est chargée depuis 2015 de la mise en œuvre du Plan Industrie du Futur (initié dès 2013 sous le nom « Usine du futur ») avec les parties prenantes concernées : État, Régions, industriels et opérateurs de services, centres de recherche et d'enseignement supérieur. Partir des avancées de cette plateforme pour les étendre à l'ensemble de l'économie.

L'« UBÉRISATION » FAVORISE À LA FOIS L'AUGMENTATION DU POUVOIR D'ACHAT DES CITOYENS ET LEUR CONTRIBUTION À L'ÉCONOMIE

3. Le troisième phénomène repose sur la vague de l'Internet des objets (IoT), qui nous relie déjà à des milliards d'objets, de capteurs, de robots, qui dialoguent entre eux et prennent progressivement en charge des pans entiers de la gestion de notre vie quotidienne. D'ici 2025, la plupart des objets nous entourant seront ainsi connectés, du réfrigérateur aux radiateurs en passant par la voiture, les dispositifs médicaux, les machines industrielles, les équipements urbains, les infrastructures routières et souterraines... Cette dernière évolution influencera l'ensemble de notre économie, offrant de réelles opportunités de croissance **et d'innovation pour tous les secteurs de notre économie – commerce, industrie, services et agriculture –.**

L'IOT APPARAÎT BIEN AUJOURD'HUI COMME L'UN DES PRINCIPAUX LEVIERS DE COMPÉTITIVITÉ ET D'INNOVATION POUR TOUS LES SECTEURS DE NOTRE ÉCONOMIE

Ainsi, l'IoT, grâce au potentiel offert par le calcul intensif, l'intelligence artificielle ou encore les nanotechnologies, est au cœur **des nouvelles interfaces industrie-services qui nous permettront demain de conquérir les marchés du futur et de répondre aux grands défis sociétaux et environnementaux – transition énergétique, silver economy, villes intelligentes... – qui s'imposent partout sur la planète, entraînant dans leur sillage l'émergence d'une « smart economy » mondiale. C'est-à-dire une économie plus innovante et intelligente dans laquelle les entreprises doivent « faire plus avec moins »** tout en répondant aux nouvelles attentes et aux nouveaux comportements de consommateurs devenus extrêmement exigeants et **qui veulent des produits et des services personnalisés, sûrs, tracés, accessibles en tous lieux et en toutes circonstances.**

Enfin, l'IoT, associé aux nouveaux moyens de production **comme la fabrication additive,** est une des composantes qui permettra la réindustrialisation de nos territoires, puisque cette technologie permet de faire le lien entre produits manufacturés et services ; elle ne remplace ni l'un ni l'autre, mais **construit un pont nouveau qui permettra de rendre innovants, « intelligents » et plus compétitifs les produits et processus existants tout en permettant de donner les clefs des changements de « business models »** qui émergent dans tous les métiers et dans toutes les filières.

➔ **L'objectif de la stratégie de conquête et du plan d'action aujourd'hui proposés par le MEDEF dans le cadre du volet 1 de ses recommandations pour accélérer la transformation numérique de l'économie française est bien de FAIRE DE LA FRANCE UN CHAMPION MONDIAL DE LA « SMART ECONOMY » À L'HORIZON 2025.**

CETTE STRATÉGIE ET CE PLAN D' ACTIONS ONT ÉTÉ ÉLABORÉS DANS LE CADRE DES TRAVAUX :

- ➔ **Des groupes de travail de la commission Transformation numérique du MEDEF présidée par Christian Poyau :** GT Open data et Big data ; GT Blockchain ; GT Objets connectés ; GT Copie privée ; GT Fiscalité du numérique ; GT Droit du numérique.
- ➔ **De la mission Digital Disruption Lab conduite par Olivier Midière, ambassadeur du MEDEF pour le numérique, de mai 2016 à mars 2017 pour réaliser un benchmark des stratégies et positionnements numériques de 21 pays :** Israël, Jordanie, Suède, Finlande, Estonie, Lituanie, Singapour, Hong-Kong, Chine, Corée du Sud, Japon, Philippines, Vietnam, Afrique du Sud, Kenya, Colombie, Chili, Argentine, Mexique, États-Unis et Canada.



SMART ECONOMY FOR BUSINESS



UNE STRATÉGIE DE CONQUÊTE EN 5 AXES D'ICI 2025

L'objectif de la stratégie de conquête aujourd'hui proposée par le MEDEF est bien de faire de la France **UN CHAMPION MONDIAL** de la « smart economy » et le **LEADER** de ce secteur en zone EMEA (Europe, Moyen-Orient, Afrique) :

- ➔ Dans la R&D, l'innovation, l'ingénierie, la production et l'intégration des différentes briques technologiques liées à l'IoT ;
- ➔ Dans le prototypage, la préindustrialisation et le « manufacturing » des produits et services connectés ;
- ➔ Dans la collecte, le traitement, l'agrégation et l'exploitation commerciale des données générées.

UNE STRATÉGIE EN 5 AXES

➔ **Axe 1 / FILIÈRE TECHNOLOGIQUE :**

Faire de la France la « Silicon Valley » de l'Europe autour des technologies et des plateformes de la filière IoT

➔ **Axe 2 / ÉCOSYSTÈME INDUSTRIEL :**

Créer un écosystème attractif et compétitif en France autour du prototypage, de la préindustrialisation et de la fabrication de solutions IoT

➔ **Axe 3 / ENTREPRISES :**

Accompagner 100 000 TPE-PME et ETI françaises dans leur transformation vers la « smart economy »

➔ **Axe 4 / ATTRACTIVITÉ :**

Rendre la France « business friendly » pour attirer les investisseurs et favoriser la croissance de nos start-up et PME en ETI et en grandes entreprises

➔ **Axe 5 / COMMUNICATION :**

Mettre en place une stratégie de communication internationale autour de notre vision et de notre stratégie « smart economy »



FILIÈRE TECHNOLOGIQUE

FAIRE DE LA FRANCE LA « SILICON VALLEY » DE L'EUROPE AUTOUR DES TECHNOLOGIES* ET DES PLATEFORMES DE LA FILIÈRE IoT

PRINCIPALES ACTIONS À CONCEVOIR AVEC LES ACTEURS DE L'IoT

1. FILIÈRE

- ➔ Mise en place au niveau gouvernemental d'une « task force » dédiée associant la DGE, la Mission French Tech, le MEDEF, les fédérations professionnelles concernées (FIEEC, Syntec Numérique, Tech In France, AFNUM...), l'Alliance Industrie du Futur, le Groupement des professions de services (GPS), les représentants publics et privés de la filière «Technologique IoT» en France, dès le mois de septembre 2017.
- ➔ Élaborer un SWOT de cette filière pour chaque famille d'acteurs technologiques évoluant dans les couches basses et hautes d'un projet IoT.
- ➔ Élaborer avec les acteurs impliqués dans cette « task force » des recommandations et un plan d'actions sur le 1^{er} semestre 2018 pour renforcer, consolider et structurer en filière les différentes familles d'acteurs technologiques intervenant à chaque phase de développement et faire en sorte qu'ils soient facilement identifiables et accessibles par les porteurs de projet IoT dans les différentes régions françaises et à l'étranger.

2. INNOVATION & R&D

- ➔ Mobiliser une partie du PIA 3 pour favoriser et soutenir la R&D des entreprises établies et la création de start-up dans les différentes familles d'acteurs technologiques des couches (hautes et basses) de l'IoT industriel (par exemple par la mise en place de programmes de R&D associant centres de recherche et entreprises), notamment dans les domaines de l'intelligence artificielle, du big data, de la robotique, de la connectivité, des plateformes middleware et de la blockchain appliqués à ce secteur.

3. NORMES

- ➔ Conforter les travaux et négociations des GT Normalisation du MEDEF, du GPS, de l'Alliance Industrie du Futur et des pouvoirs publics français (DGE, AFNOR...) en matière de convergence des standards IoT dans les instances internationales de normalisation autour des différentes couches hautes et basses de la chaîne de valeur (réseaux et connectivité notamment). Dans cette action, accélérer notamment la définition des standards liés à la 5G en Europe pour éviter de prendre du retard sur nos concurrents US et asiatiques dans le déploiement de cette technologie indispensable pour développer un IoT haute performance et pour gérer des applications critiques (par exemple dans le cas des voitures connectées).

4. DATA POLICY

- ➔ Conforter les travaux du MEDEF, du GPS et du GT International de l'Alliance Industrie du Futur visant à promouvoir au niveau européen et international une vision et une doctrine pro-business des règlements et des lois encadrant la propriété, la protection, la collecte, le traitement, l'exploitation et le transfert des données afin de ne pas s'isoler et se couper de la création de valeur gigantesque qui sera liée au développement de l'IoT industriel dans le monde dans les vingt ans à venir.

5. DROIT À L'EXPÉRIMENTATION

- ➔ Créer, en France un « droit à l'expérimentation » permettant à des entreprises de tester, en environnement réel et pendant une période donnée, des prototypes IoT en dérogeant aux réglementations et lois en vigueur (par exemple dans un CHU, une école, une maison de retraite, dans l'espace public, dans une usine, un centre commercial, etc.).

6. TALENTS

- ➔ Mettre en place des dispositifs encourageant les ingénieurs et chercheurs français à rester en France (notamment dans l'intelligence artificielle, mais aussi les ingénieurs électroniciens, les data scientists, les développeurs logiciels, les ingénieurs réseaux, etc.).
- ➔ Attirer également les talents et compétences de l'étranger (programme d'attractivité à concevoir à l'international) nécessaires à la fois aux start-up et aux entreprises tech françaises évoluant dans les différents domaines technologiques d'excellence autour de l'IoT, et à la fois aux PME et ETI industrielles désireuses de se lancer dans la « smart economy ».

7. ÉDUCATION

- ➔ Promouvoir et valoriser les filières scientifiques et techniques (notamment les mathématiques) dès le plus jeune âge et en particulier auprès des publics féminins pour encourager les jeunes à s'orienter davantage vers les disciplines scientifiques.
- ➔ Développer les cours de codage et de programmation dès l'école primaire, introduire des cours pratiques et généralistes autour des technologies numériques de base (hardware, software, électronique, réseaux, IoT, plateformes, apps, IA, machine learning...) et des NBIC (nanotechnologies, biotechnologies, informatique et sciences cognitives).

8. SÉCURITÉ

- ➔ Renforcer les initiatives publiques et privées en matière de R&D, d'innovations et de communication B2B et B2C autour des enjeux de sécurité liés au numérique en général et au déploiement des technologies, des produits et des services connectés par les entreprises en particulier.



ÉCOSYSTÈME INDUSTRIEL

CRÉER UN ÉCOSYSTÈME ATTRACTIF ET COMPÉTITIF EN FRANCE AUTOUR DU PROTOTYPAGE, DE LA PRÉINDUSTRIALISATION, DE LA FABRICATION, DE L'INTÉGRATION ET DE LA COMMERCIALISATION DE SOLUTIONS IoT

PRINCIPALES ACTIONS À CONCEVOIR AVEC L'ÉCOSYSTÈME

1. ÉCOSYSTÈME

- ➔ Mise en place au niveau gouvernemental d'une « task force » dédiée associant la DGE, l'ARF, MEDEF, CCI France, le Groupement des professions de services (GPS), l'Alliance Industrie du Futur, les représentants publics et privés de l'écosystème « hardware & manufacturing IoT » en France* dès le mois de septembre 2017.
- ➔ Élaborer un SWOT de cet écosystème à chaque phase de développement d'un projet IoT : conseil, étude de faisabilité technique, design, POC & prototypage, test & learn, intégration, préindustrialisation, *manufacturing*, lancement industriel et commercial.
- ➔ Élaborer des recommandations et un plan d'action sur le 1^{er} semestre 2018 pour renforcer et structurer en écosystème les différents acteurs intervenant à chaque phase de développement et faire en sorte qu'ils soient facilement identifiables et accessibles par les porteurs de projet IoT dans les différentes régions françaises et à l'étranger.

2. ÉDUCATION

- ➔ Développer dès l'école primaire l'apprentissage de la mécanique, de l'électronique, du design, de la fabrication additive par l'organisation d'ateliers hebdomadaires et la réalisation de projets individuels et en équipes, et par le développement de *fab labs* dans les établissements scolaires. Prendre en compte ces ateliers et projets dans l'évaluation globale des élèves.

3. FORMATION

- ➔ Mettre en place avec les partenaires sociaux un « plan Marshall » de la formation continue autour de l'évolution des métiers et des compétences des demandeurs d'emplois et des ouvriers, techniciens, prestataires de services et cadres des TPE-PME et ETI traditionnelles françaises à l'heure du numérique et de l'Internet des objets.
- ➔ Mettre en place des dispositifs incitatifs favorisant le développement de la formation des dirigeants de TPE-PME comme la possibilité pour eux d'amortir sur trois ans les dépenses de formation les concernant en les considérant comme des dépenses d'investissement.

4. ORGANISATION

- ➔ Constituer dans le cadre des travaux du MEDEF, du GPS et de l'Alliance Industrie du Futur une base de bonnes pratiques sur la mise en place d'organisations nouvelles issues de l'intégration du numérique dans les entreprises. Cette base permettra à l'ensemble des entreprises industrielles et de services, TPE-PME, ETI, et GE de disposer de références qu'elles pourront adapter en interne.

**Cap'Tronic, Hardware Club, Usine IO, Cité des Objets connectés à Angers, IoT Valley Toulouse, Numa, Halle Freyssinet, Systematic, Cap Digital, KM Zéro à Mulhouse, IFlex à Lyon...*



ENTREPRISES

ACCOMPAGNER 100 000 TPE-PME ET ETI FRANÇAISES DANS LEUR TRANSFORMATION VERS LA « SMART ECONOMY » : PROGRAMME MÉTAMORPHOSE

PRINCIPALES ACTIONS MISES EN OEUVRE PAR LE MEDEF

1. SENSIBILISATION

Mise en place d'actions de sensibilisation en direction des entreprises adhérentes au MEDEF et soutien au déploiement régional et national des actions de sensibilisation (7 000 PMI déjà sensibilisées) et d'accompagnement (5 000 PMI accompagnées) de l'Alliance Industrie du Futur :

- ➔ Diffusion de livres blancs et de guides pratiques papiers et électroniques autour de l'IoT et de la « smart economy » ;
- ➔ **Matinales du numérique** : 5 événements dans l'année organisés au MEDEF autour de l'IoT et de la « smart economy » dans un secteur ou une filière donnée et retransmis dans les territoires via une plateforme Internet ;
- ➔ **Université du numérique les 15 et 16 mars 2017** : thème « Les données, principal levier de création de valeur des pays et des entreprises dans la smart economy ». 7 000 participants attendus et plus de 100 intervenants.

2. FORMATION

Mise d'actions de formation au niveau du MEDEF, des MEDEF territoriaux et des fédérations professionnelles adhérentes au MEDEF en direction des 700 000 entreprises adhérentes au MEDEF :

- ➔ **Conception et mise en ligne d'un outil gratuit d'autodiagnostic afin d'aider et d'accompagner les dirigeants de TPE et PME dans leur transition digitale.** Il est présenté sous la forme d'un test de maturité numérique et permet aux dirigeants de bénéficier de conseils personnalisés tout en se comparant à d'autres entreprises de leur taille ou de leur secteur d'activité ;
- ➔ **Conception et mise en ligne d'un MOOC en mars 2017 sur le Campus numérique du MEDEF intitulé « Métamorphose »** et traitant de la transformation numérique des TPE-PME et ETI industrielles ;
- ➔ **Mise en place de formations en présentiel, à Paris et en région, à partir de septembre 2017, autour de la transformation digitale des entreprises en partenariat avec le GT Compétences de l'Alliance Industrie du Futur, le GPS, le CNAM et d'autres acteurs institutionnels, académiques ou industriels** : format d'une ou deux journées reprenant le contenu du MOOC Métamorphose sous forme de séminaires d'une dizaine de dirigeants d'entreprises ou de cadres dirigeants ;
- ➔ **Lancement de « Next Leader Training Project » en septembre 2017 afin de créer un « training » pour identifier, sélectionner et former des managers-leaders destinés à conduire la transformation des PME et ETI françaises** pour tirer parti de la mondialisation, du numérique, du développement durable et des évolutions sociétales. La transformation de nos PME et ETI nécessite une véritable révolution des cultures d'entreprise pour accompagner la vision des dirigeants.



3. ACCOMPAGNEMENT

Mise en place d'un Programme pilote d'incubation et d'accélération international* ciblé sur les 100 000 TPE-PME et ETI industrielles françaises dans le cadre de leur stratégie de transformation numérique autour de la « smart economy » et de l'IoT en partenariat avec l'écosystème français d'innovation et d'appui aux entreprises : Fédérations professionnelles, MEDEF Régionaux et Territoriaux, DGE, ARF, Alliance Industrie du Futur, GPS, CCI France :

- ➔ **Objectifs du programme : accompagner les dirigeants de TPE-PME et ETI industrielles dans :**
 - leur **acculturation aux technologies et aux usages numériques**, leur apprentissage de l'innovation en mode start-up et leur compréhension des nouveaux *business models* liés aux plateformes, à l'IoT et à la « smart economy » ;
 - l'**idéation de leur projet de transformation numérique** et la validation du ou des besoins et *business models* identifiés (le « Customer Discovery ») ;
 - l'**accélération de leur projet** jusqu'à l'industrialisation du nouveau produit, du nouveau procédé, de la nouvelle technologie ou du nouveau service.
- ➔ **Philosophie du programme :**
 - « Think Global, Think Smart, Think Entrepreneur »
- ➔ **Partis pris du programme :**
 - penser et agir « **out of the box** », c'est-à-dire sortir le dirigeant de son environnement, de son rythme de vie et de son cadre de travail habituels ; c'est un programme **hors les murs** qui se déroule essentiellement à l'étranger ;
 - s'engager dans la **durée**, c'est-à-dire sur plusieurs mois, avec des **périodes de 2 à 8 jours d'immersion totale** dans la culture et les méthodologies de travail numériques ;
 - participer à des séminaires **en groupe** pour partager ses expériences et ses interrogations avec ses pairs et se stimuler collectivement et mutuellement à agir ;
 - **financement** du programme à la charge des chefs d'entreprise ;
 - possibilité pour les entreprises de choisir des **modules à la carte** ou de suivre tout le programme.

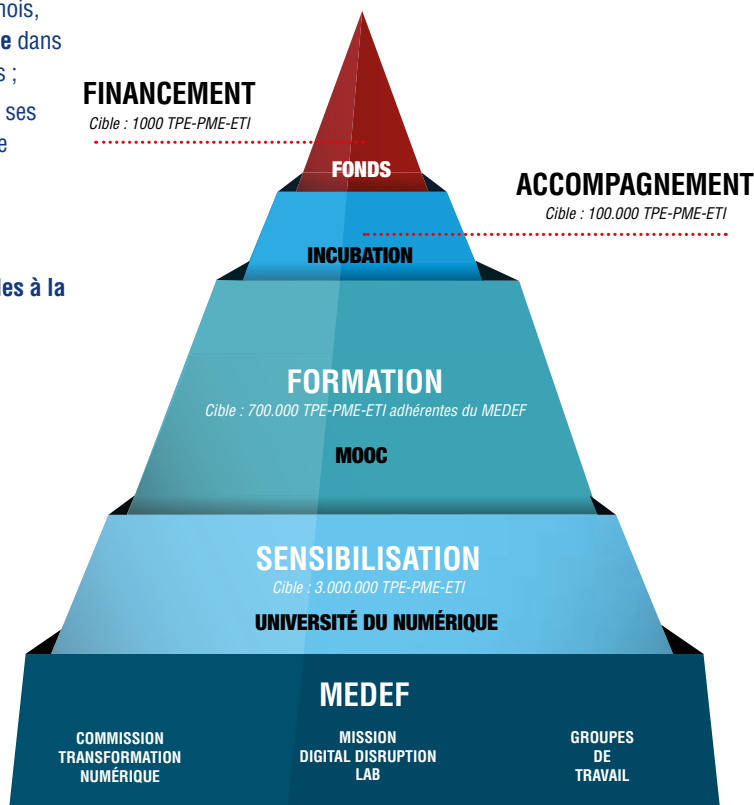
**Partenaires internationaux potentiels du Programme pilote d'incubation/accélération identifiés dans le cadre de la mission Digital Disruption Lab : Start-up Bootcamp à Londres ; N15 à Séoul ; Markers Bootcamp à Kyoto ; HAX à San Francisco, New York, Shanghai et Shenzhen ; Highway One à San Francisco ; Make In LA à Los Angeles ; Brinc à HK ; Collision 8 à Singapour ; Catalyst 137 à Waterloo ; Gear Box à Nairobi ; Resolution Circle à Johannesburg ; Mach 49 à San Francisco.*

4. FINANCEMENT

Création d'un fonds d'investissement et de financement destiné à soutenir la transformation des TPE-PME et ETI :

- ➔ Le fonds d'investissement interviendrait **au moment du lancement industriel et commercial** du produit ou du service afin de combler les manques de financement sur ce genre d'opération de transformation numérique/retournement industriel ;
- ➔ Ce fonds pourrait prendre **la forme d'un quasi fonds propres (obligations convertibles)**, soit directement dans l'entreprise historique, soit via la création d'un « Spin Off » dans lequel sera développé le projet, ou bien encore **d'un fonds de dettes** afin de pouvoir contribuer à l'investissement immatériel des entreprises indispensable dans cette transformation numérique ;
- ➔ Les montants d'investissement pourront aller de **50 K€** (entrée lors de l'accélération) à **2 M€** (entrée lors du lancement industriel et commercial) ;
- ➔ Pour la partie financement en obligations convertibles, le principe est de donner d'un côté le **maximum de visibilité sur les conditions de sortie du fonds aux chefs d'entreprises** afin de ne pas les inquiéter, et de l'autre côté de **minimiser les risques liés aux investissements en mutualisant et en industrialisant** cette démarche.

LE PROGRAMME MÉTAMORPHOSE





ATTRACTIVITÉ

RENDRE LA FRANCE « BUSINESS FRIENDLY » POUR ATTIRER LES INVESTISSEURS ET FAVORISER LA CROISSANCE DE NOS START-UP ET DE NOS PME EN ETI ET EN GRANDES ENTREPRISES : « SMART COUNTRY FOR BUSINESS »

PRINCIPALES ACTIONS À METTRE EN ŒUVRE PAR LES POUVOIRS PUBLICS POUR LIBÉRER LA CROISSANCE DES START-UP ET DES TPE-PME

1. SCALE-UP

- ➔ Sélectionner, soutenir financièrement et accompagner avec un programme spécifique les **100 start-up technologiques françaises qui ont le plus fort potentiel** pour les aider à devenir des « licornes » et des champions mondiaux.
- ➔ Militer au niveau de la Commission européenne en faveur de la création d'un **fonds européen** (issu du Plan Juncker) de **5 à 10 milliards d'euros à même d'investir dans les tours de table de séries B et C en Europe**. Il soutiendrait ainsi le développement des « licornes » européennes et éviterait qu'elles passent sous pavillon asiatique ou américain.

2. SIMPLIFICATION

- ➔ **Penser start-up et TPE-PME**. Lorsque l'on se met à la place d'une TPE-PME, **les obstacles liés à la réglementation sont souvent plus difficiles à surmonter que pour les grandes entreprises**. Or, les TPE-PME représentent 99,7 % des entreprises françaises. La législation, souvent inadaptée, impose des contraintes insurmontables aux TPE-PME, ou bien prévoit des dérogations pour essayer de la rendre soutenable, ce qui complexifie la règle ou la rend instable et floue. Au final, ces écueils sapent la croissance des TPE-PME. Partir de la situation des **TPE-PME permettrait ainsi de produire des lois plus adaptées, mais surtout plus simples et plus lisibles**.

3. CONFIANCE

- ➔ Privilégier **la confiance a priori, l'expérimentation et le contrôle-conseil plutôt que le contrôle-sanction**. Les missions des administrations auprès des entreprises doivent être organisées comme un outil d'action en faveur de la compétitivité des entreprises respectueuses de leurs obligations légales. Le postulat de toute action publique doit ainsi être la bonne foi de l'interlocuteur. **La méfiance, voire la défiance, freine le développement des start-up et des TPE-PME et les empêche de bénéficier du soutien important** que

peut représenter l'administration, alors que ces entreprises ont justement du mal à tout connaître et tout comprendre d'une réglementation particulièrement touffue et complexe.

4. FISCALITÉ

- ➔ Instaurer **un cadre fiscal simple, compétitif, stable et incitatif**. Le niveau des prélèvements obligatoires, parmi les plus élevés de l'UE, est tel qu'il a contraint les pouvoirs publics à multiplier niches, subventions et aides qui nuisent à la stabilité et à la lisibilité du cadre fiscal. Pour les start-up et les TPE-PME, comme d'ailleurs pour l'ensemble des acteurs économiques, **il est indispensable de simplifier drastiquement le système fiscal tout en réduisant de façon significative impôts et taxes, notamment la fiscalité de production qui les frappe spécifiquement, avec une structure de la fiscalité en cohérence avec l'objectif de développement des entreprises pour retrouver le chemin de la croissance et de l'emploi**.
- ➔ **Sanctuariser et promouvoir le Crédit impôt recherche auprès des investisseurs, entrepreneurs et talents internationaux**. Ce dispositif de financement de la R&D et de l'innovation étant unique au monde, il représente un vrai levier d'attractivité, compétitif et différenciant.

5. SOCIAL

- ➔ Permettre aux entreprises de s'organiser au plus près du terrain. **Les start-up et les TPE-PME ont besoin de souplesse et de réactivité** pour absorber les chocs, développer de nouvelles activités ou aborder de nouveaux marchés. L'organisation des entreprises – notamment **l'organisation du travail et les seuils sociaux** – doit en conséquence être pensée et négociée à leur niveau pour prendre en compte la réalité du terrain. **Il s'agit de faciliter leur anticipation des évolutions, toujours plus rapides, et leur adaptation plus fine et continue**, donc moins brutale et plus propice à la sauvegarde et à la création d'emplois et de valeur.



COMMUNICATION

METTRE EN PLACE UNE STRATÉGIE DE COMMUNICATION INTERNATIONALE AUTOUR DE NOTRE VISION ET DE NOTRE STRATÉGIE « SMART ECONOMY »

PRINCIPALES ACTIONS À CONCEVOIR AVEC L'ÉCOSYSTÈME ET LES ADHÉRENTS DU MEDEF

1. TASK FORCE

➔ Mise en place au niveau gouvernemental de « **task force** » par filière sectorielle et par marché du futur associant la DG Trésor, la DGE du MAE, le MEDEF, Business France, CCI International, les Fédérations professionnelles, le GPS et l'Alliance Industrie du Futur et rassemblant les acteurs technologiques et industriels à même de proposer des solutions, couvrants toute la chaîne de valeur (c'est-à-dire de bout en bout), aux grands clients mondiaux.

2. BUSINESS

➔ Créer des interfaces « **business** » autour de chaque « **task force** » pour gérer et répondre aux appels entrants internationaux ou pour lancer des opérations de prospections à l'international dans le cadre de salons, de conférences ou de délégations/learning expéditions montées par MEDEFI ou le MEDEF.

3. COMMUNICATION

➔ Créer un site Internet, une brochure *print* et une exposition/ un salon itinérant à l'international sous la bannière « **Smart Economy for Business** » (comme le modèle de salon international de l'agroalimentaire français) et rassemblant les entreprises françaises (start-up, TPE-PME, ETI et Corps) évoluant dans l'ensemble de la chaîne de valeur (technologies, produits & services connectés) sur les différents marchés du futur (Smart City, Smart Health, Smart Food...).

➔ Créer un label/une marque/un logo pour communiquer à l'international la stratégie de conquête proposée par le MEDEF autour de la « **smart economy** » qui puisse se décliner autour de nos différents axes stratégiques et de nos différents publics cibles

SMART ECONOMY FOR BUSINESS



Filière technologique (Axe 1)



Écosystème industriel (Axe 2)



Entreprises (Axe 3)



Attractivité (Axe 4)



Communication (Axe 5)

SMART ECONOMY FOR BUSINESS



ACCÉLÉRER LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE DE L'ÉCONOMIE FRANÇAISE

SYNTHÈSE DES PROPOSITIONS DU MEDEF

Mars 2017



RETROUVEZ LES PROPOSITIONS DU MEDEF SUR LE SITE
WWW.MEDEF.COM ET SUR LE SITE WWW.DIGITALDISRUPTIONLAB.INFO

